

Fact Sheet

Have you heard about UN Security Council Resolution 1325? Not many girls and young women have but maybe they should!

A Security Council Resolution is a commitment made by the United Nations and member states to take action on specific issues. Resolution 1325, passed on October 31, 2000, is the first UN Resolution that specifically highlights the impact of war and conflict on women and girls, and the importance of women's involvement in peacebuilding processes.

In particular, Resolution 1325 calls for:

1. protection of women and girls and respect for their rights;
2. participation of women in peace processes;
3. gender training for all involved in peacekeeping operations;
4. gender mainstreaming in the reporting and implementation systems of the United Nations relating to conflict, peace and security.

"So what difference does this make?" you ask.

Well, the UN member states are now expected to work towards the implementation of this Resolution. Women's organizations and peace groups around the world can now hold governments accountable for the commitments they made in Resolution 1325.

This is happening in different ways in different places. First of all, 1325 has been translated into different languages to make sure that women and girls can actually understand what it says.

Women's organizations around the world are using 1325 as a framework for raising people's awareness about women, peace and security (through talks and presentations, for example). They are also using it to lobby their governments, and to make recommendations to different organizations.

When 1325 is implemented, the Security Council should consider women and girls' experiences in war in every decision it makes. The UN should meet with women and girls on all its field missions. Women and girls would and need to be key partners in the formulating of important peace negotiations that affect their lives and future.

"So, how can I use it?"

1325 can be seen as a platform from which individuals, non-government organizations, governments and international institutions can advocate for the inclusion of women in all aspects of conflict, peace and security. Here in Canada we can ask our politicians about what they can and will do in relation to 1325 and we can monitor how well the Canadian government is doing in fulfilling its commitments. We can also use 1325 as a framework for different activities, such as workshops, seminars and talks.

Also available in this series:

Factsheet: Understanding UN Security Council Resolution 1325

Factsheet: How can we use Resolution 1325?

But, does it work for girls and young women too?

There is some special work on 1325 to be done by girls and young women. Up to now, although it does mention girls, implementation of the Resolution has focused more on older women. Also it has tended to be older women who have been the most active in using 1325 as a tool for their organizing, advocacy and awareness raising activities. Working together, girls and young women also have the opportunity to take some ownership of this Resolution, to look at what it means for you and your peers.

- You can start by learning more about how conflict impacts on the lives of girls and young women (by attending workshops, seminars, reading and researching, for example);

- You can ask individuals and organizations who work on issues of gender, peace and security what they are doing with girls and young women;

- You can collaborate with other organizations which are interested in girls and young women (eg: Women's Y, the Girl Scouts) to focus on peace and security;

- You can try to build networks with girls and young women, and their organizations in conflict areas.

"So where can I learn more?" you now ask!

Well, to begin with, you can visit the following web-sites:

1325 Peacewomen E-News : <http://www.peacewomen.org/news/1325News/1325ENewsindex.html>

UNIFEM's Portal on Women Peace and Security :
<http://www.womenwarpeace.org/>

Women, War and Peace: The Independent Experts' Assessment on the Impact of Armed Conflict on Women and Women's Role in Peacebuilding:
<http://www.unifem.undp.org/resources/assessment/index.html>

United Nations Security Council Resolution 1325: Recommendations for Implementation :<http://www.peacewomen.org/un/UN1325/CombinedRecommendations.html>

To read the full Security Council Resolution 1325 document
http://www.un.org/events/res_1325e.pdf

To find out more about the impact of conflict on girls, visit the following:
UNICEF: <http://unicef.org>
FAWE: <http://fawe.org>

And of course, stay in contact with the CPCC (www.peacebuild.ca) and let us know what you are doing!

Fiche d'information

*Avez-vous entendu parler de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies?
Peu de filles et de jeunes femmes la connaissent... mais peut-être devraient-elles!*

Une résolution du Conseil de sécurité est un engagement que prennent les Nations Unies et les États membres d'agir sur des questions précises. La résolution 1325 adoptée le 31 octobre 2000 est la première résolution de l'ONU qui traite spécifiquement de **l'impact de la guerre et des conflits sur les femmes et les filles** et de **l'importance pour les femmes de participer aux processus de consolidation de la paix**.

En particulier, la résolution **1325** réclame :

1. la participation des femmes aux processus de paix ;
2. la formation en matière d'équité entre les sexes pour tous les intervenants dans les opérations de maintien de la paix ;
3. la protection des femmes et des filles et le respect de leurs droits ;
4. l'inclusion, dans les rapports et les mécanismes de mise en œuvre des Nations Unies, de l'information sur l'intégration des questions de parité entre les sexes relativement aux conflits, à la paix et à la sécurité.

« Et quelle différence cela fait-il ? » demanderez-vous.

Eh bien, les États membres de l'ONU doivent maintenant respecter cette résolution et contribuer à son application. Les organisations de femmes et les groupes qui travaillent pour la paix partout dans le monde peuvent donc tenir les gouvernements responsables des engagements qu'ils ont pris dans le cadre de la résolution 1325.

Ces groupes s'y prennent de différentes façons dans différents endroits. Pour commencer, la résolution a été traduite en plusieurs langues pour s'assurer que les femmes et les filles comprennent ce qu'elle dit.

Les organisations féminines du monde entier s'appuient sur la résolution 1325 pour sensibiliser les populations à la question des femmes, de la paix et de la sécurité (par exemple en faisant des causeries ou des exposés). Elles ont également recours à la résolution pour faire pression sur leurs gouvernements et pour faire des recommandations à différentes organisations.

Pour appliquer la résolution 1325, le Conseil de sécurité devra tenir compte de l'expérience des femmes et des filles en temps de guerre dans chaque décision qu'il prendra. Dans toutes ses missions sur le terrain, l'ONU devra rencontrer les femmes et les filles. Celles-ci doivent être et seront des partenaires clés dans la formulation d'importantes dispositions des accords de paix qui touchent leur vie et leur avenir.

« Alors, comment puis-je me servir de cette résolution ? »

On peut considérer la résolution 1325 comme une plate-forme qui permet aux individus, aux organisations non gouvernementales, aux gouvernements et aux organismes internationaux de demander l'inclusion des femmes à tous les aspects du règlement des conflits, de la paix et de la sécurité. Ici au Canada, nous pouvons demander à nos hommes et femmes politiques ce qu'ils peuvent faire et ce qu'ils entendent faire par rapport à la résolution 1325 et nous pouvons surveiller dans quelle mesure le gouvernement canadien respecte ses engagements. La résolution 1325 peut également servir de cadre à diverses activités telles que des ateliers, des séminaires, des causeries, etc.

Dans la même série :

Fiche d'information: Comprendre la résolution 1325 du Conseil de sécurité

Fiche d'information : Comment mettre à profit la résolution 1325?

*Maïs, la résolution s'applique-t-elle aussi
aux filles et aux jeunes femmes?*

Les filles et les jeunes femmes ont un travail spécial à faire relativement à la résolution 1325. Bien que la résolution mentionne les filles, jusqu'à présent on a eu tendance à concentrer l'attention sur les femmes plus âgées dans l'application de la résolution. De plus, ce sont surtout les femmes plus âgées qui ont tiré parti de la résolution 1325 pour s'organiser, défendre leur cause et entreprendre des activités de sensibilisation. En travaillant ensemble, les filles et les jeunes femmes comme vous ont également la possibilité de s'approprier cette résolution, d'examiner ce qu'elle signifie pour elles et pour leurs pairs.

- Vous pouvez commencer par vous informer davantage des répercussions qu'ont les conflits sur la vie des filles et des jeunes femmes (par exemple en participant à des ateliers, des séminaires, en lisant et en faisant des recherches).
- Vous pouvez demander aux personnes et aux organisations qui s'intéressent aux femmes, à la paix et à la sécurité quelles activités elles entreprennent avec les filles et les jeunes femmes.
- Vous pouvez collaborer avec d'autres organisations qui s'intéressent aux filles et aux jeunes femmes (p. ex. le YWCA, les Guides) afin qu'elles concentrent sur la paix et la sécurité.
- Vous pouvez essayer de bâtir des réseaux avec des filles et des jeunes femmes et avec leurs organisations dans les régions en conflit.

*« Alors, où puis-je en apprendre davantage ? »
demandez-vous maintenant !*

Et bien, pour commencer, vous pouvez visiter les sites suivants sur le Web :

1325 Peacewomen E-News (en anglais) <http://www.peacewomen.org/news/1325News/1325ENewsindex.html>

Le portail de UNIFEM sur les femmes, la paix et la sécurité (en anglais) <http://www.womenwarpeace.org/> (en anglais)

Les femmes, la guerre et la paix : Évaluation d'experts indépendants sur l'impact des conflits armés sur les femmes et le rôle des femmes dans l'édification de la paix. <http://www.unifem.undp.org/resources/assessment/index.html> (texte intégral en anglais)

Voir le résumé de l'évaluation en français à l'adresse:
[:http://www.unifem.undp.org/newsroom/presskit_Francais.doc](http://www.unifem.undp.org/newsroom/presskit_Francais.doc)

Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies: Recommandations pour la mise en œuvre (en anglais) <http://www.peacewomen.org/un/UN1325/CombinedRecommendations.html>

Pour lire le texte intégral de la résolution 1325 du Conseil de sécurité, aller à : <http://www.un.org/french/docs/sc/2000/res1325f.pdf>

Pour mieux comprendre les effets des conflits sur les filles, visiter les sites suivants :

UNICEF: <http://unicef.org>

FAWE: <http://fawe.org>

Et bien entendu, restez en contact avec le CCCC (www.peacebuild.ca) et gardez-vous au courant de ce que vous

Le Groupe de travail égalité entre les sexes et consolidation de la paix

1 rue Nicholas, Suite 1216 Ottawa Ontario K1N 7B7 Canada

Tél: 613-241-3446 Fax: 613-241-4846 Courriel: suzanne@peacebuild.ca Internet: www.peacebuild.ca